



mayAUTONOMIE
à domicile

Vous souhaitez vivre à domicile

Vous avez besoin de conseils
pour acquérir du matériel
ou pour aménager
votre logement

Bien-vivre
may'AÎNÉS

May'autonomie à domicile s'adresse à toute personne de plus de 60 ans vivant sur le département de la Mayenne.

- Des difficultés pour accéder à votre baignoire ?
- Des marches pour sortir de votre logement ?
- Besoin d'aide pour vous déplacer ?
- Une chute au cours des 6 derniers mois ?
- Des difficultés à lire ?

Des professionnels vous accompagnent pour :

- le choix du matériel et des aides techniques ;
- vos démarches auprès des fournisseurs de matériel médical ;
- des conseils d'aménagement et de travaux dans votre logement ;
- le lien avec les artisans ;
- vos démarches administratives et financières ;
- solliciter les aides financières du Département pour vos travaux.



Dispositif gratuit
Accompagnement par des ergothérapeutes
et travailleurs sociaux

Vous pouvez vous adresser à May'autonomie :

Par mail : mayaautonomie@centich.fr

Ou par téléphone : **02 41 73 88 89**

Un accompagnement mis en place avec le Conseil départemental de la Mayenne. May'autonomie à domicile bénéficie du soutien de la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie et s'inscrit dans le plan Bien vivre May'âinés.